

LE JOUR, 1946  
10 OCTOBRE 1946

### COMME AU TEMPS DES ABBASSIDES

Naguère encore, nous avons la terreur des traîtres. Maintenant, il faut nous ôter cette obsession de la tête.

La vie est faite de conventions et d'accords ; Il serait un peu puéril de fuir indéfiniment ces nécessités sous prétexte qu'on en a peur.

Les archives des nations sont pleines d'écrits qui sont entre les peuples des instruments de travail et le chemin de l'amitié.

Des accords mal faits engendrent sans doute la discorde ; il n'y a donc qu'à les bien faire. Nous sommes évidemment peu expérimentés en cet art. Ce n'est pas une raison pour que les affaires pressantes soient indéfiniment ajournées.

Des questions sont en suspens qu'il conviendrait de régler rapidement. Conventions d'établissement, accords commerciaux, accords financiers... Nous souhaitons que ces matières bénéficient d'un tour de faveur et qu'elles apportent aux intéressés, avec les apaisements qu'ils en attendent, le bénéfice d'une évolution normale des relations naturelles entre nations amies.

Le temps des méfiances systématiques a pris fin. C'est le moment des gestes directs et des pensées constructives.

En écrivant cela, si nous songeons légitimement à nos rapports avec toutes les puissances et à tout ce que nous pouvons en attendre, nous ne perdons pas de vue, en particulier, les vastes intérêts qui nous lient non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan économique et commercial à un grand pays comme la France. La France est « en affaires » avec les pays arabes et le Moyen-Orient à peu près depuis l'Hégire. On ne saurait subordonner des relations aussi conformes à la nature des choses à aucune fantaisie ni à aucune mauvaise volonté.

Les directions maîtresses et l'avenir de nos relations internationales se dessinent un peu mieux chaque jour. Qu'il s'agisse du Nouveau-Monde ou de l'Ancien, la règle de conduite invariable de tout gouvernement libanais doit être de discerner en toute circonstance l'intérêt libanais.

Partant de là, nous ferons progresser dans des voies logiques notre politique étrangère et nous hâterons la conclusion d'accords d'ordre technique qui sont une des conditions de notre tranquillité.

Il va de soi qu'une telle attitude supposera toujours chez l'interlocuteur une bonne volonté égale. L'époque des entreprises léonines est passée.